# Accès à la santé des personnes en situation de handicap

## JOURNÉE RÉGIONALE GRAND EST

## Mercredi 8 novembre 2017

L'accès à la santé des personnes en situation de handicap s'est aujourd'hui imposé comme une priorité au niveau des politiques publiques, et des différents niveaux institutionnels qui les mettent en œuvre. Les initiatives en la matière se sont multipliées. L'ANESM, dans sa recommandation de juillet 2013 « *L'accompagnement à la santé des personnes handicapées* », invite les professionnels à renforcer la participation de la personne au volet soin de son projet personnalisé, la promotion de la santé ou encore à tenter de garantir la cohérence, la continuité et la permanence des soins.

La Charte Romain Jacob, signée en 2015 par de nombreux organismes sanitaires et médico-sociaux, a renforcé la dynamique en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. S'inscrivant dans le même objectif, les projets régionaux de santé (PRS) cherchent à lever les freins existants et à promouvoir une meilleure articulation entre médecine de ville, secteurs médico-social et sanitaire.

A l'échelle locale, les organismes gestionnaires, les établissements et services médico-sociaux et les établissements sanitaires se sont progressivement emparé de la problématique. Ils ont multiplié les projets en faveur du repérage de la douleur, de l'acceptation des soins, de la prévention, de la formation du personnel médical et paramédical aux spécificités du handicap. Plus récemment, des dispositifs ad hoc tels que des consultations dédiées ont vu le jour. Des initiatives émergent également dans le domaine des nouvelles technologies. Il ne fait nul doute que les efforts multiniveaux entrepris pour réduire les inégalités constatées dans le domaine de l'accès aux soins sont restés insuffisants. Dans la mesure où ce pan de l'action médico-sociale et sanitaire reste un défi capital, il est plus que jamais important de communiquer sur les projets mis en œuvre dans les différents territoires, d'observer et évaluer les marges de progrès réalisées, et de favoriser l'essaimage des initiatives réussies.

C'est ce qu'ambitionne cette journée régionale de rencontre et d'échanges, qui s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés par le soin (au sens multidimensionnel) des personnes en situation de handicap.

# PROGRAMME

**9h • Café d'accueil**

**9h30 • Ouverture de la journée**
- *Christophe LANNELONGUE, Directeur Général ARS Grand Est*

**9h45 • Situations de handicap : «à votre santé !»**
- *Bertrand QUENTIN, Mcf-HDR en philosophie à l'Université de Paris-Est*

**10h30 • Les initiatives en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en région Grand Est**
- En Champagne-Ardenne. *Caroline DRUX, ARS*
- En Lorraine. *Dr Nelly DEQUIDT, ARS*
- En Alsace. *Paul BAJARD et Catherine BERGMANN-VATRAN, ARS*

**11h • Favoriser l'accès aux soins dans le secteur sanitaire. Retours d'expérience**
- Le projet médical partagé du GHT n°11. *Marc PEREGO, Directeur adjoint du CH de Colmar (68), Corinne SCHUTZ, cadre de direction du pôle santé de l'établissement public médico-social Les Tournesols*
- Un Plateau d'imagerie radiologique accessible. *Dr Jean-Marie BEIS, & Pr Jean PAYSANT, CMPR Lay St Christophe (54)*
- Un protocole partenarial d'accueil aux urgences. *Agathe MEROT, cadre des urgences au CH de Troyes & Peggy BOZZETTI, cadre coordinateur à l'APEI de l'Aube (10)*

**11h45 • Quelles avancées depuis la signature de la Charte Romain Jacob ?**
- *Pascal JACOB, Président de Handidactique*

**12h30 • Pause déjeuner**

**14h • Repérer et interpréter la douleur chez les personnes présentant des troubles graves de la communication et du comportement**
- *Dr Dominique FIARD, Responsable du Centre d'Expertise pour les Autistes Adultes (Nouvelle Aquitaine)*

**14h45 • Coordonner le parcours de santé : le partenariat au service de l'innovation**
- Les plateformes territoriales d'appui : une plus-value pour le parcours de santé. *Valérie EVRARD, chargée de mission – Parcours, et Dr Laurence ECKMANN, Responsable du Département Appui à la Coordination et aux Coopérations - ARS*
- Le SASHA : un projet d'accompagnement aux soins pour les personnes handicapées et leurs aidants. *Rachel RICARD, Directrice développement et qualité, ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace*
- Un parcours de soins de premier recours accompagné et coordonné. *Hélène DALLAIRE, Médecin chef de service, Centre de santé polyvalent de Flavigny, OHS (54)*

**15h30 • Les NTIC au service du parcours de santé**
- Partager l'information sur la santé du patient : évolutions réglementaires. *Stéphanie LANGARD, juriste, GCS e-santé Lorraine*
- Le dossier médical partagé : retour d'expérience
- Usages de la télémédecine et de la télé-expertise. *Dr Stéphane CARNEIN, chef de pôle, CDRS Colmar (68)*

**16h15 • Le PRS, outil de prospective et de perspective au service de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap**
- *Edith CHRISTOPHE, Directrice de l'offre médico-sociale, ARS Grand Est*

## PUBLIC CONCERNÉ :

- **Encadrement et équipes pluridisciplinaires des établissements et services médico-sociaux**
- **Encadrement et équipes pluridisciplinaires des établissements sanitaires**
- **Associations d'usagers et de patients.**


**CREAI Grand Est**
Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière • Bât. 3
51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71 / Fax. 03 26 68 53 85
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr
Site : www.creai-grand-est.fr

**Antenne Lorraine**
1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-les-Nancy
Tél. 03 83 37 90 81
E-mail : nancy@creai-grand-est.fr

**Antenne Alsace**
80 avenue du Neuhof 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 41 86 37
E-mail : strasbourg@creai-grand-est.fr


# INFORMATIONS PRATIQUES

**Date : Mercredi 8 novembre 2017**

**Lieu :** Domaine de l'Asnée • 11 Rue de Laxou 54600 Villers-lès-Nancy

**Coût :**
Journée gratuite mais inscription préalable obligatoire
► inscription en ligne (à compter de septembre)

Attention : nombre de places limité à 360 personnes. Le cas échéant, les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'inscrits par organisme.

**Repas :**
Possibilité de prendre son repas sur place, sur inscription préalable obligatoire, au tarif de 16,15€ par personne